

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Honey Plus Wax**Code du produit:** P52115R**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:****Emploi de la substance / de la préparation:** Matériel séparateur.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Stoner Incorporated
1070 Robert Fulton Hwy.
Quarryville, PA 17566 United States
Tel: +1-800-227-5538
N° d'enregistrement REACH : 811262-2

Service chargé des renseignements:

REACH Only Representative
B-Lands Consulting
WTC, 5 Place Robert Schuman, BP 1516
38025 Grenoble, FRANCE
Tel: +33 476 295 869
Fax: +33 476 295 870
Email: europa@reach-compliance.eu
Web: www.reachteam.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CHEMTREC: +1 703-741-5970 (24h)
France - INRS / ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008**

Flam. Sol. 1 H228 Matière solide inflammable.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:

GHS02

Mention d'avertissement: Danger**Mentions de danger:**

H228 Matière solide inflammable.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

Nom du produit: Honey Plus Wax

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants dangereux:**

CAS: 64741-65-7	naphta lourd (pétrole), alkylation	50-100%
EINECS: 265-067-2	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 4, H413	
Numéro index: 649-275-00-4		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Fiche de données de sécurité*selon 1907/2006/CE, Article 31*

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

Nom du produit: Honey Plus Wax**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart des sources d'inflammation.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un lieu frais et sec dans des récipients hermétiquement fermés.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.**Protection des mains:**

Gants de protection

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166).

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

Nom du produit: Honey Plus Wax**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:****Forme:** Solide**Odeur:**

Aromatique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non applicable.

Point de fusion/point de congélation:

71,1 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

175-195 °C

Point d'éclair

51 °C

Inflammabilité (solide, gaz):

Facilement inflammable.

Température d'inflammation:

347,8 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:**Inférieure:**

0,6 Vol %

Supérieure:

7 Vol %

Propriétés comburantes

Non déterminé.

Pression de vapeur:

Non déterminé.

Densité:

Non déterminée.

Densité relative

0,797

Densité de vapeur:

>1 (air = 1)

Taux d'évaporation:

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec**l'eau:**

Insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Viscosité:**Dynamique:**

Non applicable.

Cinématique:

Non applicable.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas de données disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Tenir éloigné des sources d'inflammation.**10.5 Matières incompatibles:** Eviter les oxydants forts, les alcalins forts et les acides forts.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

Nom du produit: Honey Plus Wax**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****64741-65-7 naphta lourd (pétrole), alkylation**

Oral	LD50	>6.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	>7,8 mg/L (rat)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

Nom du produit: Honey Plus Wax**Emballages non nettoyés:****Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1325

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1325 SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.
(CARBURANT DIESEL)

IMDG, IATA

FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S. (Mineral
Spirits)**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG, IATA

**Classe**4.1 Matières solides inflammables, matières
autoréactives et matières explosibles désensibilisées
solides.**Étiquette**

4.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

II

14.5 Dangers pour l'environnement:**Marine Pollutant:**

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateurAttention: Matières solides inflammables, matières
autoréactives et matières explosibles désensibilisées
solides.**Indice Kemler:**

40

No EMS:

F-A,S-G

Stowage Category

B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités exceptées (EQ)**

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500

g

E

Code de restriction en tunnels**IMDG****Limited quantities (LQ)**

1 kg

Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2019

Numéro de version 2

Révision: 12.04.2019

Nom du produit: Honey Plus Wax

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4